

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 septembre 2012

---

**MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS  
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 117

présenté par  
M. Richard

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la dernière phrase de l'alinéa 19, après le mot :

« si »

insérer les mots :

« des travaux de dépollution ou ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient qu'en cas d'un aléa tel que la dépollution, l'opération puisse être menée à son terme sans pénalisation pour le porteur du projet.